

Contre les démangeaisons, on aura recours aux différents moyens indiqués à l'article *Prurit et Prurigos* (p. 168) et particulièrement aux douches tièdes administrées suivant la méthode de Jacquet (douches à 35 degrés pendant trente secondes sur la colonne vertébrale).

E. SERGENT.

NÆVI

Le traitement des *nævi* ne devrait être autorisé qu'à la condition de les faire disparaître radicalement. En effet, dans la majorité des cas, et quelle que soit leur variété, les *nævi* sont simplement disgracieux, et le sujet n'a rien à gagner à leur destruction si celle-ci est obtenue au prix d'une cicatrice aussi désagréable à l'œil que la malformation congénitale elle-même.

Or la cicatrice est inévitable, indélébile et rarement insignifiante.

I. — Cette règle s'applique surtout aux *nævi non vasculaires*, qu'on ne devra traiter que sur la demande du sujet.

Les *nævi pigmentaires simples* ou *lisses* seront détruits par la *cautérisation chimique* (pâte de Vienne) ou par la *cautérisation ignée* (galvano-cautère, thermo-cautère).

Dans les *nævi verruqueux*, les raclages ou la destruction par la *cautérisation ignée*, avec application consécutive d'emplâtre de Vigo, peuvent fournir quelques résultats heureux, mais c'est surtout l'électrolyse qui donnera de beaux succès.

Pour les *nævi pilaires*, l'électrolyse sera également le meilleur procédé; chaque poil sera détruit par l'implantation de l'aiguille, mise en communication avec le pôle négatif.

Les *nævi hypertrophiques* sont du ressort de la chirurgie.

II. — Qu'ils soient *plans* ou *tubéreux* (exception faite pour les angiomes volumineux, qui doivent être respectés ou traités, s'il y a lieu, chirurgicalement), les *nævi vasculaires* peuvent être traités par différents moyens :

1° La *vaccination* pourra être employée chez les nouveau-nés; à la faveur de l'inflammation qu'elle provoque, le *nævus*, s'il n'est pas trop étendu, pourra disparaître; il faudra avoir soin de ne pas enfoncer trop profondément l'aiguille chargée du vaccin, dans la crainte d'une hémorragie, et de faire plusieurs piqûres assez rap-

prochées. D'ailleurs, certains *nævi* disparaissent spontanément au bout de quelques années; il n'y aura donc aucun intérêt à provoquer cette disparition; il sera toujours assez tôt, si le *nævus* persiste, pour le traiter.

2° Les *scarifications linéaires, quadrillées*, très rapprochées, assez profondes pour atteindre le derme sans le dépasser, modifieront avantageusement les *nævi* superficiels et peu étendus.

3° La *cautérisation ignée* avec la pointe fine du thermo-cautère ou avec l'anse galvanique sera le meilleur moyen à employer contre les taches vasculaires de petites dimensions; mais elle devra le plus souvent être répétée plusieurs fois, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

4° L'*électrolyse* est, dans tous les cas, un excellent moyen; c'est le seul qui convienne aux *nævi tubéreux*. Mais elle nécessite une grande prudence et une grande habitude et ne peut être pratiquée que par une main exercée.

Ce procédé a l'avantage de n'exposer ni aux hémorragies ni à la suppuration; d'autre part, il nécessite une surveillance prolongée du sujet, car plusieurs séances sont toujours indispensables, surtout dans les *nævi tubéreux* assez volumineux.

Nous ne pouvons donner ici une description détaillée du mode d'action ni du maniement de cette méthode, et nous renvoyons le lecteur aux traités spéciaux.

E. SERGENT.

AFFECTIONS DES ONGLES

1° *Onychomycoses trichophytiques et faviques*. — Le seul procédé rapide de traitement est le procédé chirurgical; encore faut-il compter avec le temps de repousse des ongles, toujours long. Le malade est endormi au chloroforme; les ongles sont enlevés. A la suite, on applique des pansements permanents au moyen d'une solution d'iode dans l'eau à 1 pour 4000, additionnée d'iodure de potassium à 1 pour 1000.

On peut faire tomber l'ongle au moyen d'applications du mélange :

Acide pyrogallique.....	} aa	1 gramme.
Huile d'olive.....		

(Pellizzari.)

L'ongle tombe par suite de la réaction inflammatoire. A la suite, on applique également des pansements iodés, ou bien on fait des badigeonnages répétés de teinture d'iode.

Le procédé de Sabouraud exige six mois pour la guérison; l'ongle est recouvert en permanence de coton hydrophile imbibé de :

Iode	0 ^{gr} ,50
Iodure de potassium.....	2 grammes.
Eau distillée.....	1 litre.

On recouvre d'un doigtier de caoutchouc.

2° Les *onychomycoses liées à l'eczéma, au psoriasis, etc.*, peuvent être traitées par le procédé de Sabouraud.

LEREDDE.

PHTIRIASE, PIQUES DE PUCES ET DE PUNAISES

A. PHTIRIASE. — *Poux de tête.* — Si les poux sont peu nombreux, on pourra éviter de couper les cheveux et se contenter de les peigner soigneusement au peigne fin et de faire des savonnages avec le savon au goudron ou au naphthol, suivis de lotions à la liqueur de Van Swieten.

Si les poux sont très nombreux, il sera préférable de couper sans hésitation les cheveux, à moins qu'il ne s'agisse d'une femme. Quand les cheveux sont coupés, les savonnages et les lotions précédentes suffisent le plus souvent à faire disparaître rapidement les parasites.

Chez la femme, à moins que l'abondance des parasites ou l'intensité des lésions cutanées secondaires n'impose le sacrifice de la chevelure, on doit s'efforcer de l'éviter. On fait saupoudrer les cheveux avec des poudres parasitocides : soufre, pyrèthre, staphisaigre. On prescrit des lotions avec la liqueur de Van Swieten, et, pour détruire les lentes, on peigne soigneusement au peigne fin les cheveux préalablement mouillés avec du vinaigre chaud.

Lorsque les parasites ont complètement disparu, il faut soigner les lésions cutanées qu'ils ont provoquées et dont l'intensité varie avec l'abondance et l'ancienneté de la phtiriasse. Ces lésions secondaires affectent le plus souvent le type impétigineux et réclament une thérapeutique appropriée : applications de cataplasmes, enveloppements humides, pommades, etc. (Voir les articles spéciaux.)

Poux du pubis. — Le remède populaire consiste dans des onctions avec l'onguent napolitain, faites le soir et suivies le lendemain matin d'un savonnage dans un bain. Mais ce procédé, outre qu'il est mal-propre, expose aux accidents hydrargyriques. Il convient de préférer les simples lotions avec une solution de sublimé au cinq-centième dans l'alcool pur ou étendu d'eau, suivies de lavages à l'eau chaude. On peut aussi se servir d'une solution vinaigrée de sublimé à 1 pour 300, employée tiède, qui a l'avantage de détruire plus sûrement les lentes.

Les bains sulfureux complètent avantageusement le traitement.

Les linges et vêtements doivent être rigoureusement désinfectés.

Les mêmes soins devront être employés contre la phtiriasse des aisselles ou de la barbe.

Dans les cas rares où les sourcils et même les cils sont envahis, il faut appliquer la pommade au calomel au dixième ou à l'oxyde jaune de mercure au vingtième, et surtout il faut détacher soigneusement les poux et les lentes avec une pince.

Poux de corps. — Le changement de linge et de vêtements, accompagné de bains et de savonnages, sera suffisant chez un individu bien tenu, atteint accidentellement.

Dans le cas de phtiriasse invétérée, comme on l'observe chez les misérables, les fumigations cinabrées, les bains sulfureux, les lotions à la liqueur de Van Swieten seront nécessaires; la désinfection rigoureuse des vêtements et du linge s'imposera; le plus souvent un traitement tonique et reconstituant sera nécessaire, en raison de la déchéance générale de ces misérables.

B. PIQUES DE PUCES ET DE PUNAISES. — Changer de linge, prendre des bains d'amidon, saupoudrer les parties atteintes avec de la poudre d'oxyde de zinc, faire des lotions avec de l'eau additionnée de vinaigre ou d'eau de Cologne, tels sont les moyens à employer pour atténuer les démangeaisons.

Mais ce qui est plus important, c'est de prendre les mesures prophylactiques nécessaires pour détruire les parasites. On parvient assez facilement à se débarrasser des pucés; il suffit de soins de propreté, de poudres insecticides; quant aux punaises, elles échappent à toute poursuite et le seul moyen efficace consiste à faire brûler du soufre pendant vingt-quatre heures, toutes issues fermées hermétiquement, dans les appartements envahis.

E. SERGENT.